

L'ECHO LANDRYGEOT



NOVEMBRE 2020 – n°6

A l'approche de l'hiver... Actualités communales

Le compte rendu de la réunion du 26 octobre 2020 est actuellement affiché à la Mairie.

Travail du conseil

Les commissions suivantes se sont réunies depuis le dernier numéro de L'Echo Landrygeot :

- ◆ Commission garderie : nous avons une nouvelle équipe qui se met en place.
Camille DUPRÉ, directrice
Nadia CONSTANTIN, directrice adjointe
Florence LESCURE, animatrice
Cendrine GONZALEZ, animatrice
Josette GAIDE, cuisinière
Yann CORÉ, animateur en renfort pour les deux semaines des vacances de Noël et les cinq semaines de février.
A part Josette, Camille a amené toute son équipe et elle va pouvoir apporter un nouveau souffle à notre garderie "Tom Pouce".
- ◆ Commission tourisme, le 29 octobre 2020 : nous avons envisagé plusieurs nouveaux chemins fléchés qui seront mis en place au printemps 2021 : un chemin du patrimoine dans Landry avec l'aide précieuse de Myriam Garçon, une nouvelle boucle qui partirait de l'Isère vers la ballastière et remonterait vers le bief Saint Michel. Nous aimerions aussi aménager, par tranches, le bief Saint Michel.
- ◆ Commission agriculture, le 5 novembre 2020 : tous les terrains communaux vont être répertoriés pour savoir quel agriculteur l'utilise et l'entretient. Elargir la forêt non soumise en forêt soumise au régime forestier de l'ONF.
- ◆ Conseil d'école, le 10 novembre 2020 : les effectifs de l'école s'élèvent à 62 enfants. La directrice et ses collègues ont tenu à remercier encore une fois l'implication des parents pendant cette crise sanitaire et la mairie pour la mise en place du protocole sanitaire. L'équipe pédagogique fait en sorte d'avancer dans le projet d'école tout en respectant le non brassage des enfants, ce qui complique la tâche.
- ◆ Réunion avec l'Office du Tourisme : La nouvelle équipe de l'OT vous sera présentée dans l'écho du mois de décembre. En attendant, elle est déjà au travail. Le carnet d'hiver devrait bientôt sortir, le site internet s'améliore et tous se préparent en espérant que les consignes sanitaires permettent une saison la moins impactée possible.
- ◆ Réunion offre de soin, le jeudi 19 novembre : Les deux commissions des affaires sociales des communes de Peisey et de Landry se sont déjà réunies à deux reprises pour réfléchir à une nouvelle offre de soin sur notre station quand le docteur Klein prendra sa retraite. La réflexion avance en lien avec la maison médicale d'Aime, le docteur Klein et Fabienne Barbason, la pharmacienne de Plan-Peisey. Nous mettons aussi en place avec ces mêmes partenaires un plan d'action COVID pour la saison d'hiver afin d'éviter les foyers d'infection qui pourraient se développer soit avec les saisonniers, soit avec les vacanciers.
- ◆ Première réunion du CCAS, mardi 24 novembre à 18h30 avec le Maire, président, quatre élus et quatre personnes civiles : Marie Christine Garçon, Françoise Noz, Yves Estoppey et Cécile Caullireau. Nous avons fait un point sur les anciens pour voir si aucune personne n'était isolée. Le projet de micro-crèche avance doucement.
- ◆ Commission de sécurité des pistes, le 18 novembre : la saison se prépare malgré les incertitudes.

Prochaine réunion
du conseil municipal :
le 21 décembre 2020,
à 19H30.

PARTICIPATIF

La commune souhaite mettre en place un soutien aux élèves de l'école dans l'apprentissage de l'anglais (il n'y aura plus d'intervenant en anglais à l'école l'année prochaine) ! Si vous êtes anglophone ou passionné par l'anglais et que vous avez envie de partager votre culture avec les enfants, vous pouvez nous aider ! Rendez-vous en mairie !

TRAVAUX D'AUTOMNE

Remplacement vanne de purge canalisation d'adduction du réservoir du Villard.



Remplacement d'une portion de tuyauterie d'adduction d'eau potable à la Vignette



Mise en forme du chemin d'accès à la voie verte suite à la corvée

LES ÉCHOS

Visite du SIVU des Granges (syndicat intercommunal à vocation unique), le 3 octobre par certains conseillers municipaux. La station d'épuration des communes de Landry, Peisey-Nancroix, La Plagne Tarentaise (Bellentre) et Les Chapelles est un lieu fascinant...

Présentation en quelques chiffres :

Construction année 2010

2 électromécaniciens, 1 technicien laboratoire/traitement

La station d'épuration fonctionne 24h/24 et 365 jours par an

Capacité nominale : 30 000 habitants

Débit d'entrée STEP 2019 : 361 097m³

Débit moyen journalier saison hiver : 2400m³/j

Débit moyen journalier intersaison (printemps-automne) : 560m³/j

Population traitée en forte période : 21 000 habitants

Population traitée en faible période : 1600 habitants

Le traitement d'épuration est composé de 3 étapes :

Prétraitements : Dégrillage, dessablage, déshuilage

Traitement Physico-Chimique : Décantation

Traitement biologique : Réacteur à Flore Fixée Fluidisée

Ces traitements, génèrent 4 sous-produits d'épuration (matières qui sont retirées de l'eau des égouts)

- Refus de dégrillage : 12 tonnes/an (déchet ultime non-valorisable : décharge)
- Sables : 4 tonnes/an (déchet valorisable / recyclage TP après lavage)
- Graisses : 15 tonnes/an (déchet valorisable / fabrication de gaz : méthanisation)
- Boues d'épuration : 415 tonnes/an (fabrication de compost pour épandage sur les pistes de ski)

Débit entrée 2019

Temps de descente des effluents à la STEP des Granges : Les Côches hiver : 17 minutes / été : 40 minutes

Peisey hiver : 1 heure 10 minutes / été : 2 heures



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme l'imposent les consignes actuelles de confinement, Monsieur le Maire, Monsieur Guelpa, Monsieur Benoit (ancien combattant), accompagnés de deux élus, Fabrice Quey et Brigitte Boirard, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts et ont fait une minute de silence.

Quelle tristesse d'être si seuls pour honorer nos morts !!!

VIGILANCE : LA SAVOIE EN ZONE A RISQUE ÉLEVÉ VIS-A-VIS DU RISQUE AVIAIRE

La Préfecture de la Savoie, et plus particulièrement la Direction départementale de la protection des populations, santé et protection animales, nous a demandé d'effectuer une mise à jour du recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire tel que le prévoit l'arrêté du 24 février 2006 relatif à ce recensement (obligatoire donc).



Pour cela, il est demandé à ceux qui détiennent des volailles et autres oiseaux captifs, et qui ne l'auraient pas encore fait, d'adresser à la mairie leur déclaration de détention d'oiseaux (basse-cour).

Le formulaire de déclaration est le modèle cerfa 15472*02, accessible :

Soit sur le site du service public, soit à retirer en Mairie avec une fiche de présentation de la grippe aviaire éditée par le ministère de l'agriculture.

La Préfecture de la Savoie précise dans son communiqué de presse :

« Il est également rappelé qu'à compter du 6 novembre 2020, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires dans l'ensemble du département de la Savoie :

claustration ou protection des élevages de volailles, des basses-cours et de tous lieux de détention d'oiseaux captifs par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ; interdiction de transports et lâcher de gibier à plumes ; interdiction d'utilisation d'appelant »

Nous comptons sur votre coopération pour effectuer votre déclaration en mairie et sur votre vigilance pour signaler aux autorités (vétérinaire, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou commune) tout comportement anormal et inexplicable ou tout signe de maladie (chute de ponte, baisse de consommation d'eau ou d'aliment, mortalité) et de procéder à l'application de mesures de biosécurité en particulier celles ciblant le risque lié à l'avifaune (protection des aliments).

Liens :

¹ Arrêté du 24 février 2006 sur Légifrance: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000268650/2018-10-04/>

² Cerfa 15472*02 : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15472.do

³ Fiche de présentation : file:///C:/Users/UTILIS~1/AppData/Local/Temp/grippe_aviaire_18_07_06.pdf

ECHO PORTRAIT



La nouvelle directrice de la garderie "Tom Pouce"

Camille DUPRÉ, notre nouvelle directrice de la halte garderie "Tom Pouce", Parisienne d'origine est arrivée en Savoie, il y a 12 ans pour faire une saison et n'est jamais repartie. Pendant 11 ans, Camille a travaillé comme directrice d'une crèche et d'un club enfants à Arcs 1950, l'hiver et l'été.

Cette année, Camille a eu envie de changer et de se rapprocher de chez elle (elle habite à Montgirod). Le poste étant vacant, elle a postulé et son expérience a tout de suite séduit la commission garderie.

Maman d'un petit garçon de 3 ans, elle est plutôt sportive (ski, randonnée, course à pied, vélo) et elle aime aussi cuisiner et coudre.

Trois animatrices de son ancienne équipe l'ont suivie ainsi qu'un renfort aux périodes de vacances.

Leurs objectifs : accueillir les enfants sur leur lieu de vacances et inscrire leur pratique dans une démarche écologique et responsable (tri et limitation des déchets, économie d'énergie). Avec l'aide de Josette, la cuisinière, elles essayeront d'utiliser des produits locaux et de saison, et de sensibiliser les enfants et les parents sur le "bien manger" et le "fait maison". Les lignes directrices de leur projet pédagogique en 5 mots :

libre motricité, autonomie, bienveillance, bientraitance, écologie.

ECHO CITOYENNETÉ

La Réserve Communale

Nous faisons un premier appel pour actualiser la liste des personnes susceptibles de pouvoir accueillir des "naufragés de la route" en cas de déclenchement, par la préfecture, du Plan d'Accueil et d'Hébergement d'urgence. Si vous voulez bien vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, nous remercions ceux qui :

- Proposeraient leur aide au chaînage (principalement le samedi)
- Auraient une (ou plusieurs) chambre(s) à disposition pour un hébergement d'urgence d'une nuit.

Nous précisons que les hébergements proposés par des particuliers sont réservés à des personnes ayant besoin d'un peu plus d'intimité que ne leur permet l'hébergement à la Salle Perrey. Il s'agit surtout de familles avec de très jeunes enfants, de personnes âgées, et de ceux qui ont des besoins particuliers.

NOUS FAISONS ECHO

ASSOCIATIF

Réserve civique en Haute -Tarentaise
Nature Expression et Création durant le confinement.
Nous avons à cœur de favoriser :

- Rompre l'isolement et l'inconfort et favoriser « le vivre avec » : les relations qui font du bien (voisinage, amitié, la nature..)
- Accueillir, accompagner l'expression par les pratiques : dessin-peinture, poésie, collage, photographies et créer avec vous un film solidaire sur le thème : « s'adapter aux intempéries, préserver les droits, contribuer à améliorer le climat ambiant »

Nous proposons des liens (téléphonique, Visio, mail) :

- Prendre des nouvelles, orienter, conseiller.
- Animer des temps d'expressions d'écritures, de dessin, de peinture, de modelage, de photo, de danse...

Mercredi de 10h à 12h - Tel ou whatsapp : 0620247114 - Marie Vignally - Bourg St Maurice

Jeu de 18h à 20h - Tel ou whatsapp : 0676250478 - Mustapha Smith - Bourg St Maurice

Vendredi et Dimanche de 17h à 19h - Tel et skype zoom : 0613973216 - Anne Bautreit

(Trajet possible courses 1 fois par semaine, soit Bourg Saint Maurice - soit Aime - Landry)

Une rencontre est proposée chaque semaine (téléphonique, Visio, mail) avec les adhérents et toute personne intéressée par les ateliers. Nous sommes disponibles.

REPAS DES ANCIENS

La municipalité a renoncé au traditionnel repas de fin d'année, encore une fois à cause du COVID. Nous sommes désolés de ne pas pouvoir vous retrouver autour de ce moment convivial avec un bon repas, des histoires drôles et des chansons. Nos anciens de plus de 65 ans auront la visite des élus du CCAS pour le cadeau de fin d'année.

SOLIDARITE

En ces temps difficiles, si vous avez quelqu'un, ou êtes vous-même en difficulté, signalez-vous à la mairie afin que l'on puisse vous proposer des solutions.

ETAT CIVIL

Mariage : Ana Clare POTTEN et Scott Fraser URE, le 31 octobre 2020

Décès : Camille CULLET, le 10 novembre 2020

STATIONNEMENT

Merci de bien vouloir garer vos véhicules de manière à ne pas gêner le déneigement cet hiver.

Budget Citoyen – Proposez vos idées



Le site vos projets pour la Savoie vous souhaite la bienvenue !

Vous aimeriez réaliser un projet pour améliorer votre quotidien et celui des savoyards. Avec le BUDGET CITOYEN le Département vous permet de présenter votre idée et espérer une aide pour financer cet investissement.

Si vous avez plus de 10 ans, que vous avez un projet éco-responsable et/ou qui favorise le lien social, alors déposez [ICI](#) cette idée.

Puis rendez-vous au mois de mai 2021, sur le site vosprojetspourlasavoie pour choisir vos 3 projets préférés et décider des

actions qui obtiendront une aide du Département.

Un budget d'1 million d'euros est réservé pour ce premier Budget Citoyen.

Adultes, jeunes, associations mobilisez-vous pour dessiner la Savoie de demain.